



Arnaque et mal renseigne quels sont les recours?

Par **MOI04_old**, le **11/09/2007** à **12:32**

bonjour je sais que cela va vous paraitre etrange mais je voulais acheter des cigarettes sur internet mais la personne était à l'étranger... Il m'avait dit que dans leur pays (BENIN) les cartouches étaient à 10€ mais que si j'en prenais beaucoup il me ferait la cartouche à 8€ il m'a dit qu'il y aurait une facture avec pour justifier la commande ... Donc pensant que c'était un buraliste de là bas et que c'était du concret j'ai pris 50 cartouches soit 400 € ... La personne m'a demandé de faire un WESTERN UNION et de scanner pour prouver que j'avais payé (ce que je comprenais vu que si moi je vendais quelques choses à quelqu'un je voudrais être sûr qu'il a payé)... Je me suis renseigné à la POSTE car c'était la première fois que je faisais un W.U ils m'ont dit de vive voix : "si la personne n'a pas le code MTCN elle ne pourra en aucun cas retirer l'argent"... J'ai donc fait la WU et en scannant j'ai caché le code MTCN et j'ai laissé la question et la réponse secrète qu'il y a aussi dessus... rnLa personne me dit le lendemain qu'une erreur a été commise et que il n'y a pas 50 cartouches mais 110 car si on en achète 100 cartouches il y en avait 10 gratuites... sur le coup je n'ai pas réfléchi je me suis dit c'est pas grave je pourrais tous les en faire quelques choses et j'ai donc refait un 2ème de la même somme soit 400€ à une poste différente qui m'a dit exactement la même chose à défaut que celle-ci m'a juste dit de me méfier et en rentrant j'ai scanné et j'ai aussi caché le code... rnVoyant que la commande n'arrivait pas j'ai donc téléphoné à la poste savoir si l'argent était tous sur le W.U il m'a été répondu que NONrrrnJ'ai donc perdu 800€ car en lisant la consigne sur le papier western Union il était clairement stipulé que "la question et la réponse sont obligatoire pour retirer l'argent " et que " le code MTCN est facultatif" rnOr ils m'ont informés l'inverse et malgré ma lettre de réclamation au service W.U pour défaut d'information il m'a été répondu que le paiement avait été légal pour la personne du BENIN (forcément que c'était légal vu qu'il avait mon nom mon prénom et la question/réponse) rnrrnQue puis-je faire? ai-je des recours? je suis au chômage je n'ai que 535 €/mois et mon copain est intérimaire

nous avons a cause de ca 1 gros decouvert que nous n'arrivons pas a combler malgré un credit de 500€ fait à ma famille, j'ai 1 loyer de retard et je ne sais pas comment payé celui ci car il est a -601€ et a touché ce mois ci 314€ de paie.. merci d'avance

Par **sylvie4313_old**, le **28/09/2007 à 17:39**

bonjour il mest arriver la meme chose que vous moi04 son adresse email ete tabaco02@yahoo.fr il a fait pareil j est commander 25 cartouche mais il m as dit que sa secretaire c etait tromper de colis est qu elle en avez mis 50 donc j est deposer par western union 550 euro est je le lui est scanner en cachant la question reponse est la reference c est impossible de voir les mots est numero je pense qu il doit connettre quelqu un qui travail a western union pour avoir pu recuperer l argent sans mots de passe est reference bon courage a vous car je ne croit pas qu on va etre rembourser

Par **MOI04_old**, le **29/09/2007 à 08:50**

je ne sais pas mais je ne vais pas en resté là je ferais tout mon possible pour les recuperer... bonne journée et merci

Par **Jurigaby**, le **30/09/2007 à 20:32**

Bonjour.rnrnLe problème en l'espèce, c'est que vous ne pouvez pas prouver que la poste vous a dit des conneries..rnrnqui plus est, quand bien vous pourriez le prouver, ce n'est pas vraiment de leur faute puisque c'est le vendeur qui vous a arnaqué..rnrnMaintenant, si vous voulez vous retourner contre le vendeur, il va falloir le retrouver...

Par **MOI04_old**, le **15/11/2007 à 13:39**

Le fait que la personne m'est anarqué est une chose le pb c'est que c'est la faute de la poste si j'ai perdu mon argent ... caar si ils avaient été au courant des principes du fonctionnement du Western Union le mec n'aurait pas eu les sous et moi pas les cigarettes

Par **meh1090**, le **02/10/2012 à 16:53**

bonjour , j'ai eu le même problème il y a quelque jours et là je suis encore en contact avec l'arnaqueur donc si vous pouvez me dire à qui je doit m'adresser pour l'interpeller.merci mon adresse est mehdi0_90@hotmail.fr